



Assemblée générale

Distr. générale
28 janvier 2013
Français
Original : anglais

Soixante-septième session

Dates d'ouverture des prochaines sessions ordinaires de l'Assemblée générale et du débat général de chacune

Note du Secrétariat

1. Au paragraphe 1 de sa résolution 57/301 du 13 mars 2003, l'Assemblée générale a décidé de modifier comme suit l'article 1 de son règlement intérieur : « L'Assemblée générale se réunit en session ordinaire, chaque année, à partir du mardi de la troisième semaine de septembre à compter de la première semaine du mois comportant au moins un jour ouvrable ». Au paragraphe 2, elle a décidé également que « le débat général sera ouvert le mardi suivant l'ouverture de sa session ordinaire et qu'il se tiendra pendant une période ininterrompue de neuf jours ouvrables ».

Dates d'ouverture des soixante-huitième à soixante-douzième sessions ordinaires de l'Assemblée générale et du débat général de chacune

2. On trouvera indiquées ci-après les dates d'ouverture des soixante-huitième à soixante-douzième sessions ordinaires de l'Assemblée générale et du débat général de chacune.

<i>Session</i>	<i>Date d'ouverture de la session de l'Assemblée générale</i>	<i>Date d'ouverture du débat général</i>
Soixante-huitième	Mardi 17 septembre 2013	Mardi 24 septembre 2013
Soixante-neuvième	Mardi 16 septembre 2014	Mardi 23 septembre 2014
Soixante-dixième	Mardi 15 septembre 2015	Mardi 22 septembre 2015
Soixante et onzième	Mardi 13 septembre 2016	Mardi 20 septembre 2016
Soixante-douzième	Mardi 12 septembre 2017	Mardi 19 septembre 2017

